

PV REUNION DU 4 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 4 Juin, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC dûment convoqué s'est réuni à 20 heures en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Date de convocation du Conseil municipal : 28/05/2019

Membres Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice; Adjoints, M. MARTY José, Mme MONTAGNAC Martine, M. ARNAL Jérôme, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. LAPLANCHE Adrien, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, Mme BATAILLE Nadine, Mme ROUMIGUIE Colette, M. QUEBRE Maurice, M. DARGERÉ Dominique, M. LAPEZE Yannick, M. BARRES Roland, M. MAITREAU Yves, Mme SENSI Claudine,

M. LYE Pierre-Yves, Mme SAURAT Anna, Mme RENOUX Martine, M. BECQUART Alain, M. SAVAGE Edward, Mme LACOMBE Pauline et M. LAGARD Ludovic

Membres ayant donné pouvoir : Mme RECHE Arianne qui a donné pouvoir à Mme MATHIEU Jocelyne, Mme WILLIAMS Rosamund qui a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain, M. GERDOLLE Philippe qui a donné pouvoir à M. QUEBRE Maurice

Absents Excusés M. MURET Jean-Luc

Absents : M. THOMAS Christian, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, M. ROUSSEL Olivier, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. BOUDET Thierry, M. DELEU Jean-Michel, M. FERRÉ Gérard, M. DHENNIN Pierre et Mme FAURÉ Éliane.

Secrétaire : Mme LAFAGE Edith.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité et Le procès-verbal, joint au compte-rendu n'a suscité aucune remarque.

Le Maire ouvre la séance à 20h.

1°) TARIF CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RUE DE LA PROMENADE :

Le Conseil Municipal valide le montant de la redevance annuelle d'occupation du domaine public pour **les terrasses des commerces situés rue de la Promenade** (bar, petite restauration....) au tarif de 15€ le m2. Le tarif de la redevance des autres commerces reste inchangé.

Alain LALABARDE signale que les travaux effectués par l'Entreprise MARCOULY sont terminés , les barrières marquant le stationnement sont posées.

Patrick DOCHE souligne que la promenade n'est pas très propre (branches et autres..)

Edith demande où se trouve la fontaine face à l' O.T. enlevée lors des travaux. Alain lui répond que cette fontaine, déposée aux ateliers, a disparu ou volée.

2°) TARIFS ENTREES AU PLAN D'EAU PAR VEHICULE du 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2019:

Le C.M. maintient les tarifs appliqués en 2018 et supprime **la vente** des cendriers sur la plage.

Pour rappel : 2.00€ le ticket pour les résidents de Montcuq en Quercy Blanc munis d'une carte, 7.00€ pour les autres visiteurs ,10.00€ pour les véhicules de 8 à 9 places, 19.00€ la carte pour la saison concernant les résidents Montcuquois , 19.00€ la carte pour un mois concernant les habitants de la Cté de Communes et 25.00€ carte valable pour 5 entrées pour les autres visiteurs.

Martine RENOUX évoque un problème de délivrance de carte pour un résident de nationalité étrangère.

3°) CREATION DE SEPT EMPLOIS SAISONNIERS :

Vous trouverez dans le compte-rendu de cette même réunion le détail de la création des sept emplois saisonniers à temps non complet en qualité d'A.T.T.

Alain LALABARDE précise que pour cette saison, le camping est gratuit ; le C.M. donne son accord .

4°) COMPLEMENT DE SUBVENTIONS 2019 :

Une subvention de 300 € est attribuée à « La ferme des rescapés » à Cassagnes . Cette association a pour but de garder les animaux et principalement les chats errants de notre Commune. Le CM est OK.

5°) LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DEUX ENQUETES PUBLIQUES PREALABLES AU CLASSEMENT , DECLASSEMENT ET A L'ALIENATION DE VOIES ET CHEMINS RURAUX :

Monsieur le Maire explique sommairement les différents dossiers sis sur la Commune de Montcuq en Quercy Blanc et les communes déléguées de Sainte-Croix, Valprionde, Belmontet et Lebreil. Nathalie précise que ces dossiers sont consultables en Mairie.

La parution dans la presse aura lieu et l'enquête publique se déroulera du 15 Septembre 2019 au 7 Octobre 2019 ; M. FOURRIER étant nommé commissaire enquêteur.

Avis favorable du CM pour lancer ces enquêtes.

José MARTY soulève un problème de chemin le concernant ; Il lui est demandé de faire un abandon perpétuel de parcelle.

6°) RENOVATION DE LA SALLE COMMUNALE DE SAINTE-CROIX : Demande de subvention à la Région :

Afin de poursuivre les travaux et la mise en accessibilité de la salle communale de Sainte-Croix une subvention est sollicitée auprès de la Région Occitanie . Le C.M. est d'accord.

7°) OPPOSITION AU TRANSFERTS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY BLANC AU 1^{ER} JANVIER 2020DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

Le Conseil Municipal **s'oppose** au transfert automatique à la Communauté de Communes au 1^{er} Janvier 2020 de la compétence eau potable et assainissement des eaux usées. Ce transfert est reporté au 1^{er} Janvier 2026.

8°) COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET REPARTITION DES SIEGES : ACCORD LOCAL

Alain LALABARDE expose les dispositions relatives à la composition des conseils communautaires et à la répartition du nombre des sièges entre les communes membres au sein du conseil Communautaire .voir délibération avec tableau de l'accord local . LE C.M. se prononce favorablement.

M. le MAIRE est satisfait que les Communes de Castelnau-Montratier—Ste Alauzie et Montcuq -en - Quercy –Blanc aient le même nombre de sièges

9°) MODIFICATION DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES :

Alain LALABARDE donne la parole Jocelyne : suite à des omissions et des constructions de maisons d'habitation, il y a lieu de créer de nouvelles voies et numérotations. Le CM est OK.

10°) CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES : ANNEE 2020 :

Le tirage au sort est effectué avec la liste électorale de la Commune.

Sont désignés : LAGARD Bernard- DIARRA Jeannine -YADIR Alis- MEYNEN Nicolas - GUINOT Suzanne - COSNARD Freddy.

11 °) QUESTIONS DIVERSES :

- Election : Peu de volontaires pour tenir le bureau et participer au dépouillement. Un seul bureau de vote est à envisager mais le lieu à l'Espace d'Animation serait conservé.
- En 2020 se tiendra le recensement de la population ; Alain LALABARDE propose Jocelyne comme coordonnateur.
- Vente de la Mairie de Valprionde –prix de vente 1000.000€- un acheteur potentiel offre 75.000€ ; Une partie de cette vente sera consacrée à la rénovation de l'Eglise de Valprionde.
- Vente du terrain à côté du bâtiment de l'ancienne Perception à Mr BOTEZATU.
- Edith signale le nettoyage des abords du Lac de Saint-Sernin par le CMA et invite toutes les personnes qui souhaitent y participer le samedi 22 Juin 2019 à 10 heures ; également l'Installation d'un composteur partagé , chemin des jardins, le 3 Juillet 2019.
- Suite à un accrochage par un véhicule , route des Boulbènes , le pont est déstabilisé- Bernard lance un appel à témoins.
- Jérôme signale la fête à Saint Jean le 29 Juin avec un« repas en soirée » et l'après-midi l'intervillage est organisé par le Comité des Fêtes.
- Adrien nous informe du déplacement de son épicerie fine au 2 rue de la promenade, début d'Août.

La prochaine réunion du C.M. se tiendra **le Lundi 8 Juillet 2019** à 20H.

Tous les sujets étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 22H.

Edith LAFAGE

